### Circuit Vert: 6,6 km / Circuit rouge: 7,2 km

Emprunter le pont en direction des thermes, traverser les jardins et longer le parking des thermes.

Après la passerelle sur le Bahus passer devant les Hôtels-Restaurant « le Relais des Champs » et « le Clos Nicolas » puis les « Anciens Thermes Nicolas ».

- (1)A la 3<sup>ème</sup> maisonnette prendre à droite sur le sentier qui grimpe pour atteindre le plateau (ce sentier peut-être humide selon la météo).
- (2)Au stop prendre à droite jusqu'au carrefour (attention à la traversée de route).

### Variante Circuit Vert:

Continuer sur la route de Cassagne puis de celle de Candau jusqu'à la 1<sup>ère</sup> ferme où le circuit part sur la droite sur la route de Lesbazeilles. (3)

Prendre cette route de Lesbazeilles qui rejoint le circuit rouge. (4)

## Variante Circuit Rouge:

Continuez sur la route de Cassagne puis celle de Candau jusqu'à un chemin d'exploitation sur votre droite.. (5)

Prendre le chemin herbeux qui longe les champs jusqu'à atteindre la route. (6)

Emprunter la route de Duhort à droite et suivre le parcours de santé par une passerelle en bois (7) jusqu'au village.



# CIRCUITS PEDESTRES



**EUGENIE-SANTE-NATURE** 

Ces 3 circuits vallonnés sont tous au départ de l'Office de Tourisme. Ces boucles vous permettront de découvrir les charmants plateaux du Tursan.

Les circuits vert et rouge ont le même départ et se séparent après environ 5 km de promenade.

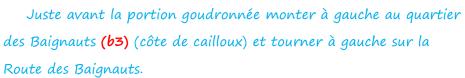
Le circuit bleu fait une boucle plus petite sur les hauteurs du camping et du cimetière.

### Circuit Bleu: 3,3 km

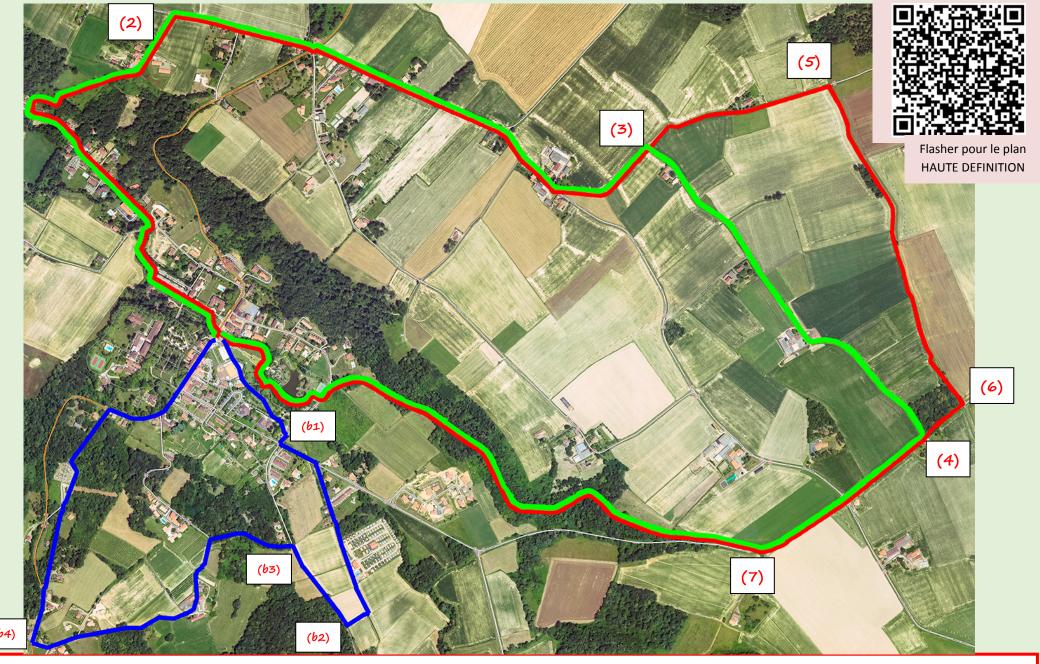
Prendre la direction des bassins et des jardins, traverser la roseraie puis longer le groupe scolaire jusqu'à l'ancienne gare (b1).

Tourner à gauche sur la route d'Aire puis à droite Route du Mouliot et passer devant le Camping des Sources jusqu'à atteindre la Route de la Voie Ferrée sur votre droite. (b2).

🥂 Ne pas suivre les panneaux du Conseil Général 40 🌁 📲



Au stop(b4), redescendre à droite vers Eugénie et à nouveau à droite après la maison aux volets rouges.



Circuit Bleu: 3,3 km Circuit Rouge: 7,2 km Circuit Vert: 6,6 km

Attention, suivre le fléchage Bleu, Vert ou Rouge « Manger – Bouger ». A ne pas confondre avec les 2 circuits balisés eux aussi en bleu par Le Conseil Général des Landes (ci après) (en vente 2€ à l'Office de Tourisme).

PÉDESTRE